DCB 19

Gestion de projet/ 2011

# Valorisation des collections de la BULAC

**Marion Bernard**
**Sophie Derrot**
**Laurent Gamel**
**Benjamin Guichard**
**Carole Melzac**
**Julien Oppetit**

Tuteur : Pierre Moison

**COMITÉ DE PILOTAGE N$^{O}$ 3 : CAHIER DES CHARGES FONCTIONNEL ..... 3**

**I. Rappel des objectifs ..... 3**

*Attentes de l'établissement ..... 3*
Organiser les partenariats ..... 3
Recourir à la médiation numérique ..... 4
*Le choix de la dissémination ..... 4*
**II. Développer les services aux chercheurs : des carrels numériques ..... 4**

*1. Le choix des carnets de recherche de la plateforme Hypothèses.org ..... 5*
Les avantages de l'offre d'Hypotheses.org ..... 5
Les fonctionnalités offertes par les Carnets de recherche ..... 5
*2. Le carnet de la bibliothèque ..... 6*
Pour la communication de la bibliothèque ..... 6
Labellisation et suivi des carnets ..... 7
*3. Des carnets d'usagers ..... 7*
Différents groupes et types d'usagers ..... 7
Le rôle des carnets dans l'accompagnement des parcours documentaires ..... 8
*4. Modalités de mise en œuvre ..... 9*
Support ..... 9
Formation ..... 9
**III. Organiser l'association des équipes de recherche : une structure fédérative de recherche ..... 10**

*La mise en place d'une structure fédérative ..... 10*
*Les sources de financement extérieurs ..... 10*
Les ressources de l'ANR ..... 10
Les chargés d'études documentaires ..... 12
*Modalités de mise en œuvre et des partenariats ..... 12*

**ANNEXES ..... 14**

**I. Cadres d'actions ..... 14**

*Cadres administratifs des Fédérations de recherche ..... 14*
*Infrastructures nationales de recherche ..... 15*
**II. Compétences à intégrer dans les fiches de postes ..... 16**

*Une fonction de coordination de la valorisation et d'appui aux projets de recherche ..... 16*
*Un profil d'éditeur web associé au développement des « carrels numérique » ..... 17*
**III. Exemples de programmes de valorisation scientifique en SHS à l'échelle française et européenne ..... 18**

*L'offre de formation des chercheurs mise en place par la BDIC ..... 18*
*Les carnets de recherche de la plateforme Hypotheses.org travaillant sur les aires culturelles représentées à la Bulac ..... 19*
**Documents de conduite du projet ..... 22**

*Budget du prestataire ..... 22*
*Calendrier du prestataire ..... 25*


(cc) BY-NC-ND

# Comité de pilotage n° 3 : cahier des charges fonctionnel

Lors du deuxième comité de pilotage, le commanditaire a examiné les différents scénarios proposés par le prestataire et a estimé qu'ils offraient des solutions de valorisation compatibles. Il a considéré qu'il pouvait mettre en œuvre lui-même les deux premiers volets qui consistaient, d'une part, en l'organisation de journées portes ouvertes destinées à assurer la visibilité de l'établissement au sein des communauté de chercheurs et, d'autre part, en un travail de dissémination de l'information documentaire sur les réseaux de recherche. En revanche, il a demandé au prestataire de développer les pistes du troisième scénario afin de mettre en place des structures collaboratives avec les chercheurs utilisant les ressources de l'établissement.

La commande formulée est donc celle d'une feuille de route pour mettre en œuvre à moyen terme des outils de médiation numérique et d'hébergement de projets de recherche pilotés par la BULAC. L'attente formulée est moins celle d'un scénario à mettre en œuvre qu'un panorama critique des outils techniques et des cadres administratifs. Celui-ci sera utilisé par l'établissement, en complément des attentes et de besoins observés à partir de la mise en route du nouvel équipement, pour développer ses orientations stratégiques dans le domaine de la valorisation scientifique des collections.

## I. RAPPEL DES OBJECTIFS

La BULAC cherche à structurer le public de chercheurs utilisant ses collections sous la forme de groupes de travail organisés autour d'une aire culturelle ou d'une thématique de recherche pour lesquels l'établissement pourrait jouer le rôle de « tête de pont » à l'échelle européenne. La BULAC considère qu'en donnant une visibilité aux axes de travail de ses usagers, elle disposera d'un outil de valorisation de ses collections susceptible de les faire connaître en donnant à voir l'ampleur de leur couverture géographique et linguistique, la diversité des supports proposés et l'existence de nombreux corpus spécialisés de niveau recherche.

### Attentes de l'établissement

La BULAC souhaite créer une offre de services pour les chercheurs et se doter de cadres pour structurer les demandes de partenariats formulées par des équipes et des groupes de recherche. L'établissement a donc besoin de deux familles d'outils complémentaires.

#### Organiser les partenariats

La bibliothèque cherche à s'associer des projets de recherche transversaux, animés par les chercheurs travaillant sur une même aire culturelle ou dans une même discipline et issus de différents laboratoires. Ces cadres, associant personnel de la bibliothèque et chercheurs, sont destinés à faire émerger des axes thématiques prioritaires susceptibles :

- d'orienter et de guider la politique documentaire en associant les chercheurs aux choix d'acquisition,


(cc) BY-NC-ND

- de mettre en valeur les ressources patrimoniales de la bibliothèque (fonds anciens, *unica*) dans le cadre de projets de recherche,
- de dégager des ressources, humaines et financières, pour mettre en œuvre des chantiers de traitement, de signalement ou de valorisation des fonds anciens les plus riches.

Le modèle envisagé est celui d'une structure fédérative de recherche destinée à définir, susciter ou accompagner des programmes collectifs de recherche dotés de financements pluriannuels.

### Recourir à la médiation numérique

La BULAC souhaite utiliser des outils de médiation numérique. Sur le modèle de portails thématiques, ils permettront aux équipes de recherche de se structurer, d'organiser leur documentation et de faire connaître leurs productions scientifiques. Ils constituent un moyen pour favoriser l'appropriation des outils de la bibliothèque par des groupes de chercheurs, éventuellement en dehors des programmes initiés par la structure fédérative de recherche. L'établissement attend donc un modèle de développement d'outils numériques capables de permettre aux utilisateurs d'assimiler les ressources de la bibliothèque en fonction de leurs champs de recherche et, ainsi, de faire valoir la richesse et la pertinence des collections de l'établissement.

## Le choix de la dissémination

La stratégie de valorisation choisie par l'établissement repose sur le postulat d'une forte appropriation par les chercheurs des outils mis à disposition par l'établissement. Le prestataire considère ainsi que la logique à privilégier est celle de l'exploitation des outils et des structures de recherche existant, dans une logique de dissémination des ressources de la bibliothèque et pour éviter de développer une offre exclusivement limitée aux usages de la BULAC et ne prenant pas en compte la diversité des modes de documentation et de travail des chercheurs. En outre, le contexte général est celui du développement d'infrastructures numériques de grande ampleur dans le domaine de la recherche : la BULAC doit donc chercher à développer une offre de services s'inscrivant dans des infrastructures numériques existantes, afin de factoriser les investissement et le travail de développement déjà réalisé autour du TGE Adonis ou des outils d'édition électronique mis en place par le Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo). Il s'agit donc d'exploiter des outils déjà familiers pour la communauté scientifique, ou qui font l'objet de projets de développement à l'échelle nationale.

Le prestataire présente donc ici les cadres dans lesquels la BULAC peut développer son offre de services et de partenariats.

# II. DÉVELOPPER LES SERVICES AUX CHERCHEURS : DES CARRELS NUMÉRIQUES

Le prestataire propose d'exploiter les ressources offertes par la plateforme Hypotheses.org, développée par le Cléo en partenariat avec le Très Grand Équipement ADONIS pour mettre en place des services aux chercheurs


(cc) BY-NC-ND

# 1. Le choix des carnets de recherche de la plateforme *Hypothèses.org*

Le Cléo, unité des services du CNRS, met à disposition de la communauté de chercheurs des outils de communication et de valorisation scientifique qui peuvent être utilisés par l'établissement.

## Les avantages de l'offre d'Hypotheses.org

L'offre de Carnets de recherche permet à des chercheurs individuels, des groupes de chercheurs ou des unités de recherche, voire des bibliothèques, de se doter de façon simple et souple d'outils de veille et de communication scientifique. Le Cléo les décrit ainsi :

> « Un carnet de recherche est un mode de publication rapide et léger permettant de rendre compte régulièrement de recherches en cours. Cela peut être un carnet de fouilles archéologiques, une chronique scientifique sur un thème précis, un carnet de bord d'une recherche collective en cours, un blog de revues ou de livres, un carnet de terrain, une newsletter scientifique, etc. Il permet au « carnetier » de dialoguer avec ses lecteurs par le biais des commentaires. Il repose enfin sur l'utilisation d'un outil simple, ne nécessitant pas de connaissance informatique particulière[1]. »

Les carnets de recherche sont développés à partir d'outils d'édition de blog (Wordpress) hébergés par les serveurs du Cléo. Ces logiciels sont faciles à utiliser et à développer et sont d'usage gratuit. Les développements apportés par le Cléo permettent d'adapter cet outil d'édition web aux besoins de chercheurs : la structuration de l'information s'organise par catégories thématiques, et non par ordre chronologique, et les publications sont éditées à l'aide de métadonnées qui permettent leur signalement. Surtout, les publications de la plateforme Hypothese.org et les documents qui y sont associés constituent une collection moissonnée par le moteur de recherche Isidore[2], inauguré en décembre 2010 par le TGE Adonis. Son objectif est d'offrir un accès unifié aux données des différentes plateformes numériques en SHS (sites de laboratoires, portails de recherche, revues en ligne, bases de données en ligne, etc.) et de proposer un agrégateur de fils d'actualité. Il se présente sous la forme d'un moteur de recherche offrant des possibilités de navigation par facettes. Il permet également de structurer les données (selon les principes du web sémantique). Les carnets de recherche disposent donc d'une très bonne visibilité, dans la logique de concentration de l'accès aux plateformes d'informations scientifiques en SHS que constitue ce nouveau moteur.
La souplesse de ces outils permet une très bonne appropriation par les chercheurs et s'accompagne d'une offre de soutien et de formations gratuites assurées par le Cléo.

## Les fonctionnalités offertes par les Carnets de recherche

Le carnet de recherche permet aux équipes de communiquer entre elles, et d'offrir une diffusion de l'information scientifique. Il peut prendre la forme d'un simple blog permettant l'édition de billets, mais permet aussi d'accueillir des fonctions plus sophistiquées. Il permet également d'intégrer facilement des outils de veille scientifique

[1] <http://maisondescarnets.hypotheses.org/a-propos>
[2] <http://www.rechercheisidore.fr>


(cc) BY-NC-ND

(annonces d'événements de la ressource Calenda) et bibliographique (revues des portails revues.org et Cairn, voire catalogues).
Il est nécessaire pour les porteurs de projet, qu'il s'agisse d'un individu ou d'une équipe, d'être affilié à une institution de recherche et d'enseignement supérieur.

On peut prendre pour exemple http://russiaviolence.hypotheses.org/. Bénéficiant du soutien du CERCEC et du programme Émergences de la Ville de Paris, ce carnet organisé par thèmes rassemble des documents et les communications et publications passées et à venir. Il permet, en tant que plateforme, d'être en lien avec les autres acteurs de la recherche sur la thématique, via des liens, des flux RSS et des événements Calenda. La forme du carnet de recherche peut également être animée par une bibliothèque ; c'est le choix qui a été fait à Lyon pour la BU de Sciences de Lyon 1 et la BIU-LSH[3] : le carnet est ainsi utilisé par les responsables des fonds anciens pour présenter des documents remarquables, rendre compte de la vie des fonds et des recherches qu'ils suscitent. Des outils multimédias sont associés : images numérisées d'éléments des collections, expositions virtuelles et, bien sûr, annonces de manifestations et renvoi aux sites des deux établissements.

La bibliothèque se place ainsi au centre du dialogue scientifique en fournissant aux chercheurs des outils qui leur permettent d'échanger le résultat de leurs travaux. Deux formes de mise en œuvre sont envisagées.

## 2. Le carnet de la bibliothèque

La BULAC peut ainsi mettre en place son propre carnet de recherche.

### Pour la communication de la bibliothèque

Celui-ci complètera le site internet de la BULAC en offrant un nouveau vecteur de communication : l'avantage de l'outil blog est qu'il peut être facilement intégré par d'autres carnets de recherche par un système de renvois (listes de blogs suivis), ou à l'occasion de commentaires sur les billets du blog (systèmes de rétroliens signalant les blogs commentant un billet du carnet). Le cadre de publication, la plateforme Hypotheses.org, permet également de cibler une communication destinée spécifiquement au public des chercheurs et plus facilement visible à l'international que la lettre de la BULAC.

L'outil Wordpress offre une organisation par onglets : la BULAC peut donc organiser une section par aires géographiques retraçant la vie des collections, présentant des ouvrages remarquables. Le carnet pourra être alimenté par des contributions originales des chargés de collection ou la réutilisation d'éléments produits dans le cadre de la *Lettre de la BULAC*.
Le carnet pourra également disposer d'interfaces automatisées avec le site de la BULAC pour présenter :

- des listes de nouvelles acquisitions par aires géographiques
- une liste des mises à jour du site

[3] <http://bibulyon.hypotheses.org>


(cc) BY-NC-ND

- une liste de signets scientifiques et de flux de veille reprenant les sélections élaborées dans le cadre des pages Delicious déjà mises en place par l'établissement
- la veille automatisée sur une sélection de revues spécialisées à l'échelle internationale
- la possibilité de laisser des commentaires, qui constitue un moyen de dialogue supplémentaire entre usagers et bibliothécaires

### Labellisation et suivi des carnets

Ce carnet de recherche de la BULAC servira également à fédérer les carnets des usagers de la bibliothèque. Un partenariat avec le Cléo peut être négocié pour attribuer un « label BULAC » aux carnets de chercheurs travaillant sur les aires culturelles de l'établissement et faisant appel à ses ressources documentaires. Le carnet de la bibliothèque pourra ainsi référencer ces ressources, sous la forme de listes voire d'une cartographie des zones étudiées, pour favoriser les échanges entre carnetiers travaillant sur une même aire.
Ce réseau de carnets de recherche constitue également un outil de veille pour l'établissement afin de suivre les projets et les ressources mobilisés par les chercheurs et contribue à faciliter le travail de veille scientifique des bibliothécaires.

## 3. Des carnets d'usagers

La BULAC peut également accompagner le développement de carnets d'usagers.

### Différents groupes et types d'usagers

Les carnets de recherche sont une forme ouverte qui peut faire l'objet d'appropriation par tous les publics cibles définis depuis le début du projet : les doctorants, les équipes de chercheurs formées en laboratoires, et les collectifs transversaux qui travaillent sur un thème hors d'une structure administrative constituée. On trouvera en annexe des exemples commentés d'appropriation de l'outil carnet autour de projets collectifs : séminaire, publication d'un recueil, collaboration ponctuelle. L'objet de la démarche de la BULAC, en fédérant ces carnets existants et en encourageant la création de nouveaux carnets (notamment autour des projets lancés par la structure fédérative de recherche), est d'accompagner l'ensemble des représentants de la recherche universitaire, en tenant compte de la diversité des profils.

Selon qu'il s'agisse d'un carnet individuel ou collectif, et selon qu'il soit utilisé en interne ou à l'extérieur, les différents publics visés pourront en combiner les usages pour s'approprier l'outil. La gestion des identités numériques sera prise en charge par les carnetiers. Les catégories d'usagers définies sous Wordpress permettent ainsi une gestion fine des droits, concernant les commentaires, la création, la publication et l'édition des pages, qui rend possible un fonctionnement à plusieurs niveaux.

Quatre grands types de fonctionnalités s'offrent aux usagers :
- la sauvegarde et le stockage ;
- la veille ;
- la communication interne ;
- la publication et l'obtention de visibilité.


(cc) BY-NC-ND

Le chercheur individuel pourra se servir du carnet comme d'un « *scrapbook* » électronique pour rassembler en un même lieu ses productions, le fruit de ses recherches documentaires et les outils de veille sur l'actualité scientifique. Les doctorants peuvent former des groupes type « labo junior » avec une grande souplesse, favorisant des entraides ponctuelles, et utiliser les accès sur authentification pour créer un espace privé, par exemple de relecture d'articles ou de chapitres de thèse. Les laboratoires peuvent quant à eux profiter de la recension de revues.org et du label BULAC pour renforcer leur visibilité.

## Le rôle des carnets dans l'accompagnement des parcours documentaires

Vis-à-vis des usagers, l'intérêt de l'association de la BULAC à ces carnets est la fourniture de services documentaires. Il s'agit de proposer des fonctionnalités qui enrichissent les carnets, pour faire en sorte qu'ils deviennent un relais entre la bibliothèque et ses usagers de niveau recherche. On peut aussi penser l'attribution du « label BULAC » en lien avec une formation pour l'utilisation des outils. Les carnets peuvent alors devenir des passeports pour les ressources documentaires de la bibliothèque.

- Widget : une BULAC de poche

Cette petite fenêtre à insérer sur la page d'accueil du carnet devra tout d'abord comporter le label BULAC, pour signaler la participation du carnet au réseau. Mais elle sera également le cordon ombilical entre la bibliothèque et les utilisateurs du carnet, en proposant directement deux fonctions : une barre de recherche permettant l'exploration du catalogue, et un bouton de signalement pour faire une suggestion d'acquisition sans passer par le site institutionnel ou la messagerie.

- Veille

Le carnet offre une interface de syndication de flux plus commode qu'une boîte courriel et plus riche qu'un outil de type Netvibes. La possibilité offerte par Koha de générer des flux RSS à partir de requêtes dans l'OPAC peut être exploitée ; on fait ainsi du carnet une forme d'entrée qui est à la fois personnalisée et partagée, pour le suivi des acquisitions sur une thématique. Les carnetiers peuvent également bénéficier de la veille initiée par la BULAC à partir de la base de signets *delicious* en sélectionnant leurs thèmes de recherche.

- Bibliographies

Le carnet, envisagé comme lieu de stockage et de partage d'informations, peut comprendre des bibliographies réalisées à partir de paniers de notices dans l'OPAC. Le service fourni par la bibliothèque consiste alors à accompagner techniquement l'accueil des imports de paniers de notices dans les carnets, au moyen d'une API.

- Notes de lecture

A partir des imports précédemment réalisés, on peut imaginer l'écriture de billets sous forme de notes de lecture de documents de la bibliothèque, comportant une miniature de la couverture et un lien direct vers la notice dans le catalogue. On peut envisager en ce sens un moissonnage à partir de LibaryThing ou WordCat.


(cc) BY-NC-ND

# 4. Modalités de mise en œuvre

## Support

Il incombe à la BULAC de gérer le développement des interfaces de l'architecture fournie, la définition des API, et le paramétrage de la veille. Cela implique le service informatique de la bibliothèque et la coordination des carnets labellisés par la BULAC. Ces éléments de fiches de poste sont listés en annexe pour être utilisés dans la définition de l'organigramme de l'organisation cible qui sera mise en place à partir de l'automne 2011.
Dans le cadre de l'instauration des carnets, les responsables scientifiques et techniques pourront utiliser des informations préexistantes, notamment celles qui se trouvent dans la *Lettre de la BULAC*, ou bien les flux retenus pour le Netvibes de la bibliothèque. L'alimentation des carnets pourra commencer dès l'installation de la bibliothèque dans ses nouveaux locaux (juin), afin que l'inauguration de septembre soit l'occasion de présenter cet outil aux chercheurs. La mise en place d'un label « BULAC » pour les carnets de recherche des utilisateurs et l'intégration des outils développés par l'établissement aux options de paramétrage des carnets doit être coordonné avec le Cléo[4].
Les responsables de collections pourront prendre part à l'enrichissement de la plateforme à partir de l'ouverture du bâtiment, selon le suivi des formations initiales dispensées par le Cléo. De même, la proposition de formations pour les chercheurs carnetiers par le Cléo (voir infra) pourra débuter dès l'inauguration, afin de profiter de la dynamique de l'ouverture, et gagnerait à être mise en exergue sur le site Internet de la bibliothèque.

## Formation

Pour accompagner cet usage, il est nécessaire de penser une formation. Le Cléo propose en ce sens une offre gratuite destinée aux rédacteurs de carnets de recherche – il n'est pas nécessaire de l'être déjà pour suivre la formation. D'une durée d'une journée, cette formation englobe les aspects techniques de l'utilisation de Wordpress (création, édition, gestion) et les enjeux intellectuels des blogs en sciences humaines. Elle est programmée au rythme d'une par trimestre depuis l'ouverture de la plateforme ; la BULAC peut donc orienter les chercheurs vers elle tout au long de l'année. Pour une formation plus spécifique, ciblée sur les besoins documentaires par aires culturelles par exemple, la BULAC peut assurer elle-même le rôle de formateur, ou établir une convention avec le Cléo.
La formation initiale est complétée par une plateforme de ressources, une liste de discussion et des conseils de développement animés à partir du site *La maison des carnets*, qui permet un accompagnement et une information sur l'évolution de l'outil[5]. Il nous semble cependant pertinent de déterminer une personne-ressource au sein de la BULAC pour effectuer un suivi des carnets, en soutien à leurs animateurs. Cela doit permettre de suivre l'évolution des chercheurs desservis par la bibliothèque pour anticiper leurs besoins, et d'assurer le niveau d'excellence du label BULAC.

[4] Le suivi des partenariats au Cléo est assuré par Jean-Christophe Peyssard : <http://cleo.cnrs.fr/283> et < jean-christophe.peyssard@revues.org>
[5] <http://maisondescarnets.hypotheses.org/>


(cc) BY-NC-ND

# III. ORGANISER L'ASSOCIATION DES ÉQUIPES DE RECHERCHE : UNE STRUCTURE FÉDÉRATIVE DE RECHERCHE

La bibliothèque met en place une structure de recherche intégrée, un comité scientifique composé de chercheurs et de bibliothécaires, qui définit des axes thématiques de recherche, en s'inspirant des domaines d'excellence de la collection.

## La mise en place d'une structure fédérative

Les structures fédératives de recherche (SFR) sont des structures opérationnelles de recherche (SOR) particulières du CNRS créées en 1992. La BULAC peut mettre en place une Fédération de recherche (FR) qui regroupe des unités et structures relevant en totalité ou en partie du CNRS (unités mixtes de recherche, équipes d'accueil), mais aussi parfois d'autres organismes. Le but est de mutualiser des moyens (formations doctorales, moyens de calcul, documentation scientifique) ou des demandes de moyens auprès des collectivités, et de favoriser les initiatives scientifiques.
La création d'une structure fédérative de recherche n'est pas subordonnée au dépôt préalable d'un dossier de candidature. Elle est en général proposée par le directeur de département scientifique (éventuellement par une ou plusieurs sections du Comité national) à l'issue d'une concertation avec les entités à fédérer. La proposition porte aussi sur le nom du responsable de la structure. Les projets de création de structures fédératives de recherche sont soumis à l'avis des instances compétentes du Comité national, à savoir l'ensemble des sections concernées par le projet de recherche, puis au conseil du département initiateur qui opère la synthèse des avis des sections et enfin au conseil scientifique.
Les FR sont créées par convention conclue entre le CNRS et les organismes concernés, préparée par le délégué régional, délégué du siège, ou le cas échéant, chargé de délégation en liaison avec les départements scientifiques concernés et signée par le directeur général. La direction des systèmes d'information tient à jour, en liaison avec les départements scientifiques, les renseignements concernant ces structures fédératives.

La création d'une structure fédérative de recherche au sein de la BULAC aurait pour objectif de mutualiser les compétences et de regrouper institutionnellement le réseau de la bibliothèque, sur le modèle de ce qui est fait à la BDIC depuis 2001 ; dans l'optique de l'implantation prochaine de la Maison de la recherche, cela permettrait également de préparer l'association de groupes de chercheurs à la bibliothèque, en vue d'en faire un pôle fédérateur autour de ses domaines d'excellence.

## Les sources de financement extérieurs

Afin de trouver les moyens de mettre en place les programmes scientifiques qu'elle a élaborés, la BULAC peut avoir recours, après candidature, à des structures de financement de projets au service de la recherche.

### Les ressources de l'ANR

L'Agence nationale de la Recherche (ANR), établissement public à caractère administratif, est une structure de financement de projets au service de la recherche en


(cc) BY-NC-ND

France. L'organisation et le fonctionnement du GIP ANR sont fixés par le décret n° 2006-963 du 1er août 2006.

### *Projets thématiques*

La sélection des projets se fait dans le cadre d'un appel à projet (AAP) auquel doivent répondre les institutions portant un projet qu'elles souhaitent voir mené à bien, pour une durée comprise entre deux et quatre ans. Ces appels à projet de l'ANR sont organisés selon six thématiques, dont les sciences humaines et sociales, et des « programmes blancs », non thématiques, sur un domaine scientifique large.

Le calendrier est contraignant : les appels à projet sont rendus publics à l'automne de chaque année (entre septembre et octobre), les établissements candidats doivent envoyer leur candidature dans les deux mois ; les résultats sont publiés au printemps suivant, et le financement des projets sélectionnés débute à la rentrée universitaire suivante.
Le dossier de candidature doit comprendre :

- un descriptif scientifique de l'opération, accompagné d'un calendrier prévisionnel d'exécution ;
- une annexe financière, comprenant le coût total de l'opération, le coût retenu dans l'assiette de l'aide, les autres soutiens financiers obtenus pour ce projet ;
- un engagement du bénéficiaire à mettre en œuvre le projet.

Une candidature à un projet thématique ANR pourrait permettre à la BULAC de trouver les financements nécessaires pour mener à bien la réalisation d'un projet spécifique en sciences humaines et sociales, ou encore d'un projet plus large et plus ambitieux (qui entrerait alors dans le cadre du « projet blanc ») ; ainsi l'établissement d'un répertoire de manuscrits avec base de données, ou encore un programme d'éditions critiques de corpus[6]. Les projets ANR permettent également de financer des contrats de recherche post-doctoraux qui pourraient participer à l'expertise et à la valorisation des fonds.

### *Programmes EQUIPEX*

Le programme « Investissements d'avenir » mobilise, au titre du grand emprunt, 21,9 milliards d'euros dédiés à l'enseignement supérieur et à la recherche. Sur cet investissement, un milliard d'euros est destiné à financer des équipements d'excellence de taille intermédiaire (entre 1 et 20 millions d'euros), et donne lieu à trois appels à projets successifs (2010, 2011 et 2012). Les bénéficiaires peuvent être des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche, des fondations de coopération scientifique et des groupes d'établissements dotés de la personnalité juridique.

Ces appels à projets ont pour objectif de « doter la France d'équipements scientifiques de qualité qui pourront bénéficier à l'ensemble des domaines de recherche ». Le texte de l'appel encourage les partenariats entre établissements afin de créer des programmes fédérateurs au niveau national et de favoriser les coopérations pluridisciplinaires ; la valorisation des résultats de la recherche apparaît également comme une des conditions aboutissant à l'acceptation du dossier.

[6] A l'image de ce qui est fait pour la « Bibliothèque foulcadienne », projet ENS Lyon et EHESS, financé par l'ANR suite à l'appel à projet « Corpus et outils de la recherche en sciences humaines et sociales » en 2007.


(cc) BY-NC-ND

Le calendrier de ces appels à projets EQUIPEX est légèrement différent : les appels à projets sont à rendre avant la mi-septembre, et les financements sont effectifs dès le début de l'année civile (ils portent sur une durée maximale de dix ans, contre quatre ans pour les projets ANR).
Le dossier de candidature comprend :

- un descriptif scientifique ;
- une analyse de l'offre industrielle pour l'équipement à financer ;
- une annexe financière, comprenant le coût total de l'opération, le coût retenu dans l'assiette de l'aide, les autres soutiens financiers obtenus pour ce projet ;
- un engagement du bénéficiaire à mettre en œuvre le projet.

La BULAC est actuellement représentée au sein du projet EQUIPEX « Biblissima », de même que d'autres bibliothèques, dont la BnF et la BM de Laon ; ce programme de numérisation et de mise en ligne de manuscrits médiévaux concerne entre autres des manuscrits anciens de la réserve de la BULAC.
Les projets pouvant être financés dans le cadre d'EQUIPEX pourraient être, dans le cas de la BULAC, la création d'une bibliothèque numérique, donnant accès à des ressources imprimées mais aussi audiovisuelles, la réalisation de bases de données thématiques, ou encore la mise en place de réseaux distribués de ressources documentaires numériques. La préparation de tels dossiers présume un partenariat entre la BULAC et d'autres établissements ; la présence d'une structure de recherche en son sein permet à la BULAC de tenir le rôle de coordinateur d'un projet entre plusieurs établissements, mais cela suppose un long travail de coordination en amont, peut-être incompatible avec les échéances de ces appels à projet qui prennent fin en septembre 2012.

### Les chargés d'études documentaires

Les postes de chargés d'études documentaires (CRD) sont attribués à d'anciens élèves de l'École normale supérieure, lauréats de l'agrégation et âgés de moins de 27 ans au 1er octobre de l'année de la prise de fonction. Les dispositions relatives à cette fonction ont été prises dans un arrêté du 17 mai 1984, publié au JO le 23 mai 1984, et dernièrement modifié par un arrêté du 21 décembre 2001, publié au JO le 2 janvier 2002. Concrètement, ces agrégés inscrits en thèse ont ainsi la possibilité de valider leur année d'agrégation en assurant un demi-service d'enseignant-chercheur dans le supérieur d'une part, et en réalisant un travail de recherche et de valorisation d'un fonds dans un organisme documentaire (400 h par semaine) d'autre part. Ces postes sont pourvus pour une durée de 4 ans, et portent sur des fonds non classés. Le fonds étudié correspond au sujet de thèse du chargé d'études documentaire, et le travail d'inventaire et de classement réalisé peut éventuellement donner lieu à une publication.

## Modalités de mise en œuvre et des partenariats

Il s'agit ici de présenter dans un ordre chronologique les différentes étapes qui permettront d'aboutir à la mise en place de partenariats entre la BULAC et des laboratoires de recherche. Ce planning prévisionnel tient compte de l'échéance majeure que représente l'ouverture du nouvel équipement à l'automne 2011.


(cc) BY-NC-ND

### *Repérage des projets cibles*

Une première étape consiste à repérer les Centres de ressources numériques existants[7] et intéressant les domaines couverts par les ressources de la BULAC, afin de ne pas créer de redondances et de mutualiser les compétences, en s'associant éventuellement à ces projets.
La BULAC peut choisir de s'associer à ces projets pour le traitement de ses collections anciennes et audiovisuelles, ou bien repérer les initiatives afin de pouvoir adresser les laboratoires intéressés vers l'offre correspondante. Le repérage des projets ainsi que la gestion d'éventuels partenariats sont autant d'éléments qui entrent dans les compétences du chargé de la coordination scientifique.

### *Inventaire des groupes de recherches candidats*

Une fois repérés les projets auxquels la BULAC peut s'associer, la seconde étape consiste à inventorier les groupes de recherche qui seraient candidats à un partenariat pour l'élaboration de projets. Dans un délai assez court, la BULAC peut faire un état des lieux des demandes émanant des laboratoires, et établir à leur intention une date butoir afin de recueillir les candidatures.
La connaissance des groupes de recherches intéressés peut permettre par la suite de définir des projets thématiques transversaux.

### *Mise en place d'une structure de pilotage*

En tenant compte de la mobilisation des efforts et des personnels à l'automne 2011 pour l'ouverture des nouveaux bâtiments, la mise en place de la structure de recherche peut intervenir en mars 2012.
La création de la structure de recherche se fera selon la procédure exposée ci-dessus et reprise schématiquement de cette manière :

- proposition de création par le directeur scientifique ;
- accord de l'ensemble des sections concernées par le projet ;
- création de la structure par convention entre le CNRS, la BULAC et les laboratoires concernés ;
- mise en place du conseil scientifique et du conseil de fédération.

### *Définition de projets thématiques*

La nouvelle structure fédérative de recherche peut alors mettre en place des axes thématiques de recherche répondant aux problématiques de la recherche actuelle, en lien avec les collections conservées à la BULAC.

### *Rédaction de candidatures pour financements sur projets (septembre-novembre 2012)*

La première candidature pour un projet EQUIPEX pourra alors se faire dès septembre 2012 (dernière échéance pour un projet EQUIPEX), ou octobre 2012 pour un projet ANR. C'est en effet à cette époque de l'année que doivent être rendus les dossiers de candidature dûment complétés.

[7] http://www.tge-adonis.fr/crn ; liste des projets utiles pour la BULAC dans l'annexe 2.


(cc) BY-NC-ND

# *Annexes*

## I. CADRES D'ACTIONS

### Cadres administratifs des Fédérations de recherche

Le texte ci-dessous offre quelques précisions sur le mode de gouvernance d'une structure fédérative de recherche.

#### *Direction*

La nomination du directeur d'une FR est prononcée pour quatre ans renouvelables éventuellement deux fois par tous les organismes partenaires après avis des instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique.
L'avis du conseil scientifique et celui du conseil de fédération sont, lorsqu'ils existent, également recueillis. Le directeur peut être le responsable de l'une des entités constitutives. Il peut, le cas échéant, être assisté d'un comité de direction réunissant les directeurs des unités composant la structure.
La décision ou la convention de création de la structure fédérative précise l'étendue des attributions de son directeur, notamment dans les domaines suivants :

- répartition des moyens de la structure fédérative entre les entités composantes ;
- stratégie scientifique et évolution de la structure ;
- administration des moyens communs.

#### *Affectation des moyens*

Les moyens des structures fédératives alloués par le CNRS résultent de l'addition des moyens accordés aux entités composantes d'une part, et de ceux qui peuvent être alloués au niveau fédéral d'autre part. Ces moyens sont appréciés en crédits, en personnels, en locaux et en équipements.
Dans certains cas, la décision ou la convention de création de la structure fédérative peut prévoir que des moyens alloués par le CNRS seront notifiés à la structure fédérative considérée comme un ensemble, à charge pour elle d'opérer ensuite les répartitions nécessaires entre les unités composantes.

#### *Relations avec les organismes partenaires*

Lorsqu'une structure fédérative de recherche intègre une ou plusieurs entités relevant d'autres organismes, qu'elle(s) soi(en)t associée(s) ou non au CNRS, une convention est conclue avec le ou les organismes dont elle(s) relève(nt).
Cette convention précise notamment :

- les objectifs poursuivis par la structure fédérative ;
- la liste des entités composantes ;
- l'étendue des attributions du directeur de la structure ;
- le cas échéant, la nature, la composition et le rôle des instances consultatives.

#### *Instances consultatives*

Les FR sont dotées, sauf exception, d'un conseil de fédération. Elles peuvent comporter un conseil scientifique.


(cc) BY-NC-ND

### *Conseil scientifique*

L'article 1er de la décision n° 900267SOSI du 17 septembre 1990 modifiée relative à la composition et au fonctionnement des comités scientifiques des SOR dispose que plusieurs unités de recherche peuvent avoir un comité scientifique commun. Dans le but d'éviter la multiplication des instances, il est recommandé de mettre en œuvre cette disposition le plus souvent possible. La composition du conseil scientifique est précisément arrêtée dans la décision ou la convention créant la structure fédérative de recherche. Elle doit tenir compte de la pluralité des entités composantes.

### *Conseil de fédération*

La décision ou la convention de création d'une FR prévoit, sauf exception, la mise en place d'une instance consultative appelée conseil de fédération.
En sont alors membres de droit, outre le directeur de la structure fédérative, président, les directeurs de chaque unité composante. Il comprendra également autant de membres élus de chacun des conseils de laboratoire (et désignés en leur sein) des unités composantes qu'il est nécessaire pour parvenir à la moitié au moins et aux deux tiers au plus des membres du conseil. La répartition des sièges s'effectue alors au prorata des effectifs de chaque unité, les autres membres étant nommés par le directeur de la structure fédérative. Le conseil de fédération est susceptible d'être élu directement par l'ensemble des personnels de la fédération. Quelles que soient les modalités adoptées, il doit être représentatif de l'ensemble des catégories de personnel concernées.

## Infrastructures nationales de recherche

La liste suivante présente quelques-unes de ces infrastructures dédiées au SHS financées par le TGE Adonis et pionnières en matière d'archivage numérique de documents spécifiques (manuscrits, archives orales), que l'on retrouve dans les collections de la BULAC :

- CRDO <http://crdo.risc.cnrs.fr/> : Centre de ressources pour la description de l'oral, hébergé par le LACITO (Langues et civilisation à tradition orale, UMR7107). Il a pour objectif de pérenniser et rendre disponibles pour l'étude linguistique des documents de terrain, tels que des enregistrements effectués dans des langues rares ; les ressources retenues dans le corpus sont numérisées et accessibles en ligne.
- TELEMETA <http://crem.telemeta.org/> : opération de mise en ligne des archives du Centre de recherches en ethnomusicologie ; numérisation, indexation, mise en ligne des ressources (enregistrements musicaux), échanges en ligne des données entre chercheurs au moyen d'outils collaboratifs ;
- TELMA <http://www.cn-telma.fr/> : Traitement électronique des manuscrits et des archives ; réflexion sur l'édition numérique des sources historiques manuscrites, les outils et la structuration à adopter.


(cc) BY-NC-ND

# II. COMPÉTENCES À INTÉGRER DANS LES FICHES DE POSTES

Les propositions de valorisations formulées par le prestataire peuvent être utilisées par le commanditaire au moment où il finalise la définition des fiches de poste de l'organisation cible, qui doit être mise en place à l'automne 2011. Ces éléments permettent d'identifier les compétences nécessaires pour l'animation et le développement des carnets de recherche et des structures de partenariat. Le premier module peut s'intégrer à la fonction de responsable de la valorisation scientifique, poste programmé par l'établissement, le second venir compléter ou en appui de la fonction de webmestre de l'établissement.

## Une fonction de coordination de la valorisation et d'appui aux projets de recherche

Cet agent coordonne l'ensemble des opérations conduisant à la mise en œuvre et à l'animation des carnets de recherche (architecture globale, intégration scientifique et éditoriale aux ressources de la BULAC, animation des communautés d'utilisateurs – contributeurs et lecteurs) en phase avec l'orientation scientifique et la politique des systèmes d'information et de communication de la BULAC ; il est l'interlocuteur privilégié du Cléo et coordonne la mise en place des structures fédératives de recherche auxquelles participe la BULAC.

**Objectifs à long terme:**

- Développement d'outils d'information et de communication scientifique à l'échelle de l'ensemble des langues et civilisations;
- Constitution de communautés d'utilisateurs autour des outils d'information scientifique;
- Intégration des sites internet dans des systèmes d'information scientifique interconnectés;
- Généralisation du Web dynamique;
- Évolution et renouvellement des normes et des technologies Web;
- Internationalisation des sites internet;
- Recherche et intégration d'une fédération de recherche pertinente.
- Recherche de financements des chantiers de valorisation des fonds patrimoniaux

**Activités :**

- Mise en œuvre de la stratégie de développement des carnets de recherche;
- Rédaction de cahiers des charges pour les développements informatiques et les interfaces de la plateforme;
- Suivi de réalisation des développements informatiques et d'intégration de maquettes;
- Animation de la communauté des utilisateurs de la plateforme;
- Rédaction de documentation à destination des utilisateurs;
- Animation de formations et de présentations à destination des utilisateurs;
- Animation du partenariat avec la fédération de recherche.
- Pilotage des candidatures aux appels à projets


(cc) BY-NC-ND

## Un profil d'éditeur web associé au développement des « carrels numérique »

L'éditeur web accompagne, conseille et forme les usagers qui utilisent les carnets de recherche, il appuie le développement du carnet de la recherche et les outils d'interface entre les carnets et les ressources de la BULAC. Il est force de proposition pour développer les projets web dont il assure l'accompagnement.

**Tâches :**

- Concevoir un cahier des charges, en concertation avec le coordinateur de la valorisation scientifique, le graphiste et le webmestre ;
- Proposer des améliorations en termes de contenus et de convivialité de la navigation;
- Assurer la promotion du projet éditorial (référencement manuel, rédaction d'annonces) ;
- Faire évoluer le projet en fonction de l'évolution du logiciel de gestion de contenus Wordpress et des fonctionnalités du SIGB Koha déployé par la BULAC ;
- Concevoir des supports de formation ;
- Établir et mettre en œuvre une politique de communication papier/électronique au sujet de la plate-forme ;
- Établir une veille éditoriale, technique, scientifique et concernant les usages ;
- Rédiger des documentations techniques et une coordination technique avec les outils du Cléo et de la plateforme Adonis (Isidore) ;
- Participer, avec l'architecte des systèmes d'information, à la définition du système d'information ;
- Recueillir, analyser et relayer les remarques des utilisateurs ;
- Veille sur les usages du Web 2.0 dans la communication scientifique.


(cc) BY-NC-ND

# III. EXEMPLES DE PROGRAMMES DE VALORISATION SCIENTIFIQUE EN SHS À L'ÉCHELLE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

## L'offre de formation des chercheurs mise en place par la BDIC

Le service pédagogique de la BDIC s'adresse plus particulièrement aux étudiants (L1-2-3 et M1-2), mais propose des actions de formations adaptées à ses différents publics.

**De la formation universitaire à la recherche documentaire** : dans le cadre du système LMD, en liaison avec les enseignants-chercheurs des universités et des écoles doctorales[8], la bibliothèque propose des modules pédagogiques fondés sur la présentation de fonds historiques spécifiques conservés par la BDIC. Par la mise en relation de l'acquisition des savoir-faire documentaires avec les finalités scientifiques des enseignements, il s'agit de faciliter l'accès aux collections de la bibliothèque, d'accompagner les étudiants dans leurs recherches bibliographiques, de les familiariser avec la recherche documentaire en ligne, et de les initier à la lecture de l'archive à partir de fonds d'archives privées existant à la BDIC. À travers la présentation des méthodes de la recherche en histoire et des outils de base de la bibliographie[9] dans ce domaine, la bibliothèque met en avant ses ressources et ses fonds. Ces présentations sont assurées par le personnel de la bibliothèque, en collaboration avec les enseignants, de manière ponctuelle au sein des cours.

**Des séminaires de recherche** : dispensés par et dans les locaux de la BDIC, en lien avec l'université Paris-Ouest, avec les départements des Arts du spectacle (*Face à l'archive*), et d'Histoire (*Fabrication de la source orale en histoire contemporaine*). Le personnel formateur de la BDIC propose des thèmes d'étude liés à des fonds, et s'orientant vers une réflexion plus large sur les sources de l'histoire et leur traitement. Par exemple, un séminaire proposé aux étudiants de M2 met en jeu autour de l'étude d'un fonds d'archives de la première guerre mondiale des personnalités extérieures invitées (universitaires, archivistes, artistes), un atelier d'écriture et la rédaction d'un projet de réalisation.

**Des stages de formation initiale et continue en histoire contemporaine :** encadrement de stages professionnalisants destinés aux étudiants de licence et mastères. De plus, des publics extra-universitaires (membres de l'Université pour tous de Paris-Ouest, enseignants du secondaire) bénéficient de l'organisation de séances de présentation des fonds de la bibliothèque.

[8] . Paris-Ouest Nanterre-La Défense (université de rattachement de la BDIC, départements d'Espagnol et d'Histoire), Paris-Sorbonne (département d'Études germaniques), Cergy-Pontoise (département d'Études ibériques et latino-américaines)

[9] Notamment : Sudoc, BnF, Persée, Jstor, portail de Paris X, *Historical Abstracts*, Calame ; ainsi que les outils de la BDIC, dont ses catalogues et sa bibliothèque numérique.


(cc) BY-NC-ND

## Les carnets de recherche de la plateforme Hypotheses.org travaillant sur les aires culturelles représentées à la Bulac

EBCO

**-Graecia Orthodoxia, histoire religieuse de l'espace byzantin** (http://graecorthodoxa.hypotheses.org )
Plateforme d'échanges scientifiques ayant pour objet l'histoire religieuse et doctrinale de l'espace byzantin et post-byzantin, mais aussi grec moderne et contemporain. Ce carnet se rattache aux activités de recherche du **séminaire** «Christianisme orthodoxe» de l'EPHE, de la bibliothèque de l'IFEB, ainsi que du pôle associé «Monde orthodoxe» (BnF – ICP). Responsable : Vassa Kontouma. Création : 4 juillet 2009.

- **Recherches récentes sur la Guerre froide** <http://guerre-froide.hypotheses.org/>
Le carnet de recherche *Recherches récentes sur la guerre froide*, a**ssocié au séminaire** « Le système de guerre froide » (UMR IRICE, Paris 1/Paris III/Paris IV), propose une veille concernant la recherche sur la guerre froide, en France et à l'étranger : publications, séminaires, colloques, appels à communications, etc., afin de faciliter la circulation des informations. Responsable : Emilia Robin Hivert. Création : 8 octobre 2010.

- **Understanding violence in Russia** <http://russiaviolence.hypotheses.org/>
Le carnet de recherche *Comprendre les violences en Russie* se propose de mettre à disposition des chercheurs et du grand public un corpus de textes, de témoignages et de références sur la violence en Russie, d'en faire une analyse critique et de favoriser une collaboration entre chercheurs et praticiens travaillant sur ces questions. Ce carnet de recherches est réalisé avec le soutien du **programme de recherche** « Emergence » de la mairie de Paris. Responsable : Elisabeth SIeca-Kozlowski. Création : 20 avril 2010.

MOMAC

- **Architectes en Méditerranée orientale** : <http://archimedori.hypotheses.org/>
Carnet d'une **équipe de recherche** sur les architectes du Sud-Est méditerranéen aux XIXe-XXe siècles : notes de recherche, critique bibliographique. Responsable : Anne-Laure Brisac. Création : 23 juillet 2010.

- **Balneorient** : <http://balneorient.hypotheses.org/> Carnet d'un **programme ANR** (Balaneia, terhmes et hammams – 25 siècles de bain collectif, Proche-Orient, Égypte et péninsule arabique). Responsable : Thibault Fournet. Création : 31 mars 2009.

- **Dakira** : <http://dakirat.hypotheses.org/>
Carnet de l**'ANR Imasud**, « Suds » imaginaires, imaginaires des « Suds ». Héritages, mémoires, représentations en Méditerranée (Imasud 2008-2010). Responsable : Cyril Isnart. Date de création : 31 mars 2009


(cc) BY-NC-ND

- **Le carnet d'images de l'IFPO** : <http://balneorient.hypotheses.org/>
Le **carnet d'images de l'Institut français du Proche-Orient** présente en images les recherches menées au sein de l'Ifpo. Il illustre les territoires scientifiques investis par l'Institut au Proche-Orient (la Syrie, le Liban, la Jordanie, les territoires palestiniens, l'Irak) dans l'ensemble des disciplines des sciences humaines et sociales depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Une plus large sélection de photographies et d'images peuvent être consultées sur la galerie Flickr de l'Ifpo. Responsable : Jean-Christophe Peyssard. Création : 1er novembre 2008.

- **Recherches urbaines au Moyen-Orient** : < http://rumor.hypotheses.org/>
Un carnet destiné à rendre compte de recherches portant principalement sur des questions d'urbanisme et de gestion urbaine dans des villes du Moyen-Orient et du Sud de la Méditerranée. Il a pour vocation de diffuser des informations issues d'activités de veille et d'enquêtes et de proposer à la discussion des hypothèses et des premiers résultats de recherche. L'objectif est d'établir une conversation scientifique avec des chercheurs ou des étudiants qui travaillent sur des questions similaires. Responsable : Éric Verdeil. Création : 23 septembre 2009.

HASSEPO

- **Median, les sociétés méditerranéennes et l'océan Indien** <http://median.hypotheses.org>
Plate-forme de débat et outil de communication du **programme ANR** MeDian qui porte sur l'invention scientifique de l'océan Indien dans les sociétés méditerranéennes, processus dont il s'agit de retracer les étapes et de comprendre la dynamique, de la royauté perse à la formation de la monarchie ibérique, au milieu du XVIe siècle, quand la vision ibérique de l'espace, liée à celle de territoire, s'impose à la conception portugaise de l'empire comme réseau. Responsable : Didier Marcotte. Création : 25 mars 2010

- **Mobilités, migrations et diasporas d'Asie du Sud (MIDAS)** : <http://midas.hypotheses.org/>
Le carnet de recherche *Mobilités, Migrations et Diasporas d'Asie du Sud (MIDAS)* accompagne le **séminaire de recherche pluridisciplinaire** MIDAS, dont l'objet est l'étude des formes de mobilités à différentes échelles des populations d'Asie du Sud. Le séminaire, amorcé en novembre 2008, s'adresse à tous les étudiants, doctorants et chercheurs intéressés par les mobilités et l'Asie du Sud. Ce carnet reprend des informations relatives au déroulement du séminaire et accueille les remarques et commentaires venant prolonger le débat. Responsable : Tristan Bruslé. Création : 1er octobre 2008.

ASOR

- **Approches de la médecine chinoise** : <http://zhongyi.hypotheses.org/>
Le carnet *Approches de la médecine chinoise* aborde la médecine chinoise, telle qu'elle se pratique en Chine et à Taïwan, actuellement. Il se donne comme objectifs de présenter à un public de médecins, de soignants, d'étudiants en médecine et d'élèves infirmiers, de praticiens en formation médicale continue, d'anthropologues et de chercheurs en sciences humaines, une approche de la médecine chinoise. On y trouvera des articles,


(cc) BY-NC-ND

des recensions, des notes de lecture, des notes critiques, des billets d'humeur, des informations et des brèves, des notes de terrain, des indications bibliographiques commentées… Responsable : François Lupu. Création : 28 janvier 2010.

**- Carnets du Centre Chine (CECMC)** <http://cecmc.hypotheses.org>
*Les Carnets du Centre Chine* sont édités par le Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine. Ils traitent de la vie scientifique de l'équipe de recherche en présentant les recherches et les **activités scientifiques de toute l'équipe du CECMC** : **interviews d'auteur** lors de la sortie de livres, **comptes rendus d'ouvrages** de chercheurs du CECMC et de conférences lors de la venue de chercheurs étrangers, e**xposés de doctorants** sur leurs recherches et **notes de chercheurs** de retour de mission. Responsable : Jacqueline Nivard. Création : 23 octobre 2009.

**- Discussion Papers – Institut d'Asie orientale** : <http://dpiao.hypotheses.org/>
L**'Institut d'Asie Orientale** (IAO) propose sur son carnet une **collection de notes de recherche issues des travaux de ses membres, doctorants et chercheurs invités**. L'objectif de cette collection est de mettre à disposition des résultats préliminaires de recherche, des notes de terrain ou d'enquête et d'autres documents liés aux travaux de l'institut. L'objectif est de favoriser à la fois une communication scientifique plus large et de recevoir en retour des avis, conseils ou recommandations sur les notes de recherche mises en ligne.. Responsable : Guy Faure. Création : 29 mai 2009.

**-Kaléidoscope du Japon** <http://kajap.hypotheses.org/>
Ce carnet de recherche diffuse la culture japonaise dans sa diversité à travers les **contributions des étudiants de l'Université de Strasbourg**. Observations critiques et scientifiques dans le cadre d'une recherche originale sur le Japon. Responsable : Laurent Rauber. Création : 20 avril 2010

**- Mission archéologie – delta du Danube** <http://archeologie-danube.hypotheses.org/>
Ce carnet de recherche est conçu comme un véritable **carnet de terrain adossé à l'équipe de recherche franco-roumaine qui s'est constituée autour de la mission archéologique « delta du Danube »** que vient de créer le Ministère des Affaires Étrangères et Européenne. Par cette forme d'écriture, l'objectif de l'équipe est de mettre à la disposition de la communauté scientifique, au fur et à mesure de leur obtention, des données factuelles (photographies, vidéo, enquêtes orales, portraits de chercheurs…), mais également des informations plus élaborées (documents Pdf , rapports, liens vers des publications électroniques et des BDD…).
Responsable : Albane Burens. Date de création : 25 mars 2010

**- Sinopolis, sur la politique chinoise** (http://sinopolis.hypotheses.org )
Carnet de **doctorants** du centre Chine : biographies, notes de lecture, dictionnaire politique. Responsable : Paul Charon. Création : 20 avril 2010.

**- Sinotype, sur la linguistique chinoise** <http://sinotype.hypotheses.org>
Le projet *SINOTYPE* regroupe une **équipe de chercheurs en linguistique chinoise**. L'objectif du projet repose sur l'étude de la typologie des langues chinoises. Responsable : Anne Saisi. Création : 21 septembre 2009.


(cc) BY-NC-ND

# DOCUMENTS DE CONDUITE DU PROJET

## Budget du prestataire

Budget - Gestion de projet BULAC

| FRAIS PRIS EN CHARGE PAR L'ENSSIB | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Traitement des élèves conservateurs * | Taux brut/heure en € | Nombres de personnes | Unités (en heures) | Montant (en euros) |
| Stage 1 | 15,89 | 6 | 24 | 2288,16 |
| Stage 2 | 15,89 | 6 | 24 | 2288,16 |
| CP 1 | 15,89 | 3 | 3 | 143,01 |
| CP 2 | 15,89 | 3 | 3 | 143,01 |
| CP 3 | 15,89 | 3 | 3 | 143,01 |
| Temps de travail hors stage* | 15,89 | 6 | 98 | 9343,32 |
| Total traitement des élèves conservateurs | | | | 14348,67 |
| | | | | |
| Transports | | | | |
| SNCF* | Billet TGV 2e classe | Nombre de personnes | Nombre de trajets | Montant (en euros) |
| Stage 1 | 64,3 | 6 | 2 | 771,6 |
| Stage 2 | 64,3 | 6 | 2 | 771,6 |
| CP 1 | 64,3 | 3 | 2 | 385,8 |
| CP 2 | 64,3 | 3 | 2 | 385,8 |
| CP 3 | 64,3 | 3 | 2 | 385,8 |
| Transports en commun - RATP zone 1-2 | Billet RATP zone 2 | Nombre de personnes | Nbre de tickets métro | Montant (en euros) |


(cc) BY-NC-ND

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Stage 1 | 1,7 | 3 | 2 | 10,2 |
| Stage 2 | 1,7 | 3 | 2 | 10,2 |
| CP 1 | 1,7 | 2 | 2 | 6,8 |
| CP 2 | 1,7 | 2 | 2 | 6,8 |
| CP 3 | 1,7 | 2 | 2 | 6,8 |
| Transports en commun - RATP zone 1-4 | Billet RATP zone 4 | Nombre de personnes | Unités (tickets métro) | Montant (en euros) |
| Stage 1 | 4,4 | 3 | 2 | 26,4 |
| Stage 2 | 4,4 | 3 | 2 | 26,4 |
| CP 1 | 4,4 | 1 | 2 | 8,8 |
| CP 2 | 4,4 | 1 | 2 | 8,8 |
| CP 3 | 4,4 | 1 | 2 | 8,8 |
| Total transports | | | | 2820,6 |
| | | | | |
| Frais de mission | | | | |
| Indemnité d'hébergement | Taux de base en € | Nombre de personnes | Unités (en nuitées ) | Montant (en euros) |
| Stage 1 | 60 | 6 | 2 | 720 |
| Stage 2 | 60 | 6 | 2 | 720 |
| Indemnité de restauration | Taux de base en € | Nombre de personnes | Unités (en repas ) | Montant (en euros) |
| Stage 1 | 15,25 | 6 | 6 | 549 |
| Stage 2 | 15,25 | 6 | 6 | 549 |
| CP 1 | 15,25 | 3 | 1 | 45,75 |
| CP 2 | 15,25 | 3 | 1 | 45,75 |
| CP 3 | 15,25 | 3 | 1 | 45,75 |
| Total des indemnités de mission | | | | 2675,25 |
| | | | | |
| Reprographie | Taux de base en € | Nombre de copies | Unités | Montant (en euros) |


(cc) BY-NC-ND

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Crédit photocopies | 20 | | 1 | 20 |
| Crédit d'impression | 16,5 | 300 | 1 | 16,5 |
| Total reprographie | | | | 36,5 |
| | | | | |
| Total des frais pris en charge par l'Enssib | | | | 19881,02 |
| | | | | |
| FRAIS PRIS EN CHARGE PAR LE COMMANDITAIRE (BULAC) | | | | |
| Locaux | | | | NC |
| Communications | 0 | 0 | 0 | NC |
| Bureautique | | | | NC |
| Restauration | | | | 0 |
| Total des frais de prise en charge par le commanditaire | | | | 0 |
| | | | | |
| TOTAL DU PROJET | | | | 19881,02 |

* Traitement brut mensuel+indemnité de résidence+total charges patronales/ nbre d'heures travaillées(151,67)

* Sur une base de 7 heures hebdomadaires et pour la période du 16/09/10 au 14/01/11

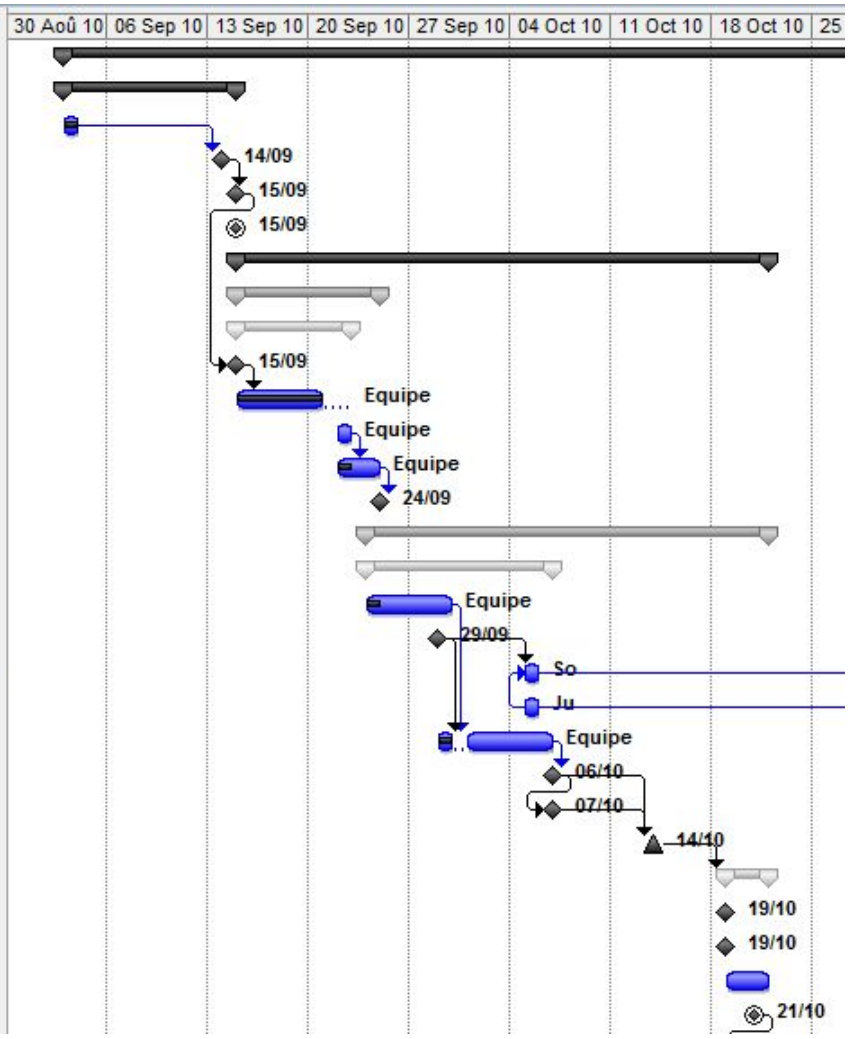
* Sur la base du tarif moyen indiqué sur le site de la SNCF pour un trajet Lyon-Paris


(cc) BY-NC-ND

# Calendrier du prestataire

Phases de mise en route et de définition de la prestation

| | Nom de la tâche | Durée | Début | Fin | Prédéce |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | **Projet Valorisation des collections de la Bulac** | **101,5 jours** | **Ven 03/09/10** | **Lun 24/01/11** | |
| 2 | **Mise en route du projet** | **8 jours** | **Ven 03/09/10** | **Mer 15/09/10** | |
| 3 | Forum Projets | 1 jour | Ven 03/09/10 | Ven 03/09/10 | |
| 4 | Réunion 1 : Répartition des rôles | 0 jour | Mar 14/09/10 | Mar 14/09/10 | 3 |
| 5 | Réunion tuteur 1 | 0 jour | Mer 15/09/10 | Mer 15/09/10 | 4 |
| 6 | Jalon Mise en route du projet | 0 jour | Mer 15/09/10 | Mer 15/09/10 | |
| 7 | **Phase 1 : définition de la prestation** | **27 jours** | **Mer 15/09/10** | **Jeu 21/10/10** | |
| 8 | **Stage 1** | **8 jours** | **Mer 15/09/10** | **Ven 24/09/10** | |
| 9 | **Préparation Stage 1** | **6 jours** | **Mer 15/09/10** | **Mer 22/09/10** | |
| 10 | Réunion 2 : préparation du stage | 0 jour | Mer 15/09/10 | Mer 15/09/10 | 5 |
| 11 | Documentation | 4 jours | Mer 15/09/10 | Mer 22/09/10 | 10 |
| 12 | Entretien avec la tutrice Bulac | 1 jour | Mer 22/09/10 | Mer 22/09/10 | |
| 13 | Stage : entretiens et visites | 3 jours | Mer 22/09/10 | Ven 24/09/10 | 12 |
| 14 | Réunion 3 : bilan du stage | 0 jour | Ven 24/09/10 | Ven 24/09/10 | 13 |
| 15 | **CP1** | **20 jours** | **Ven 24/09** | **Jeu 21/10/10** | |
| 16 | **Préparation CP1** | **9 jours** | **Ven 24/09/10** | **Jeu 07/10/10** | |
| 17 | Documentation | 4 jours | Ven 24/09/10 | Mer 29/09/10 | |
| 18 | Réunion 4 : répartition des tâches | 0 jour | Mer 29/09/10 | Mer 29/09/10 | |
| 19 | Elaboration du planning | 1 jour | Mar 05/10/10 | Mar 05/10/10 | 18;20DD |
| 20 | Elaboration du budget | 1 jour | Mar 05/10/10 | Mar 05/10/10 | |
| 21 | Rédaction du document | 5 jours | Mer 29/09/10 | Mer 06/10/10 | 18;17 |
| 22 | Réunion 5 : coordination du document | 0 jour | Mer 06/10/10 | Mer 06/10/10 | 21 |
| 23 | Réunion tuteur 2 | 0 jour | Jeu 07/10/10 | Jeu 07/10/10 | 22 |
| 24 | CP1 : déroulement | 0 jour | Jeu 14/10/10 | Jeu 14/10/10 | 22;23 |
| 25 | **Bilan CP1** | **3 jours** | **Mar 19/10/10** | **Jeu 21/10/10** | **24** |
| 26 | Réunion tuteur 3 | 0 jour | Mar 19/10/10 | Mar 19/10/10 | |
| 27 | Réunion 6 : compte-rendu CP1 | 0 jour | Mar 19/10/10 | Mar 19/10/10 | |
| 28 | Rédaction du compte-rendu | 3 jours | Mar 19/10/10 | Jeu 21/10/10 | |
| 29 | Jalon Phase 1 | 0 jour | Jeu 21/10/10 | Jeu 21/10/10 | |

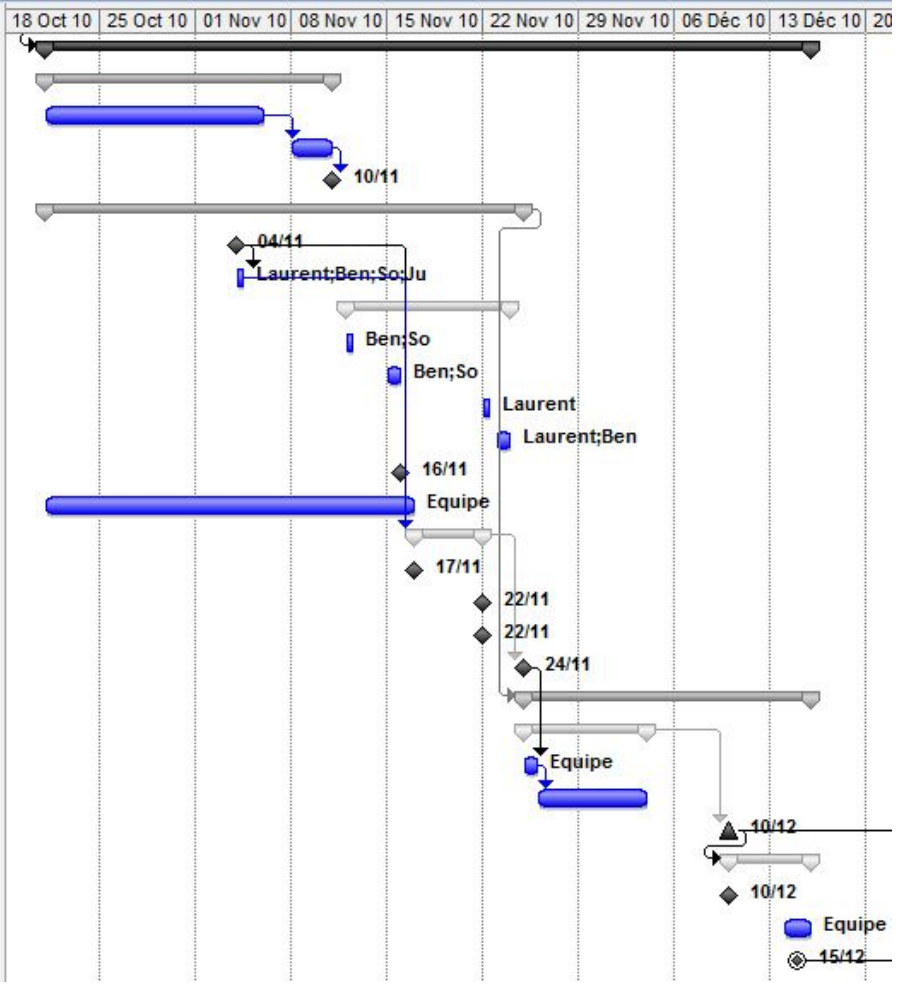




(cc) BY-NC-ND

Phase d'élaboration de solutions

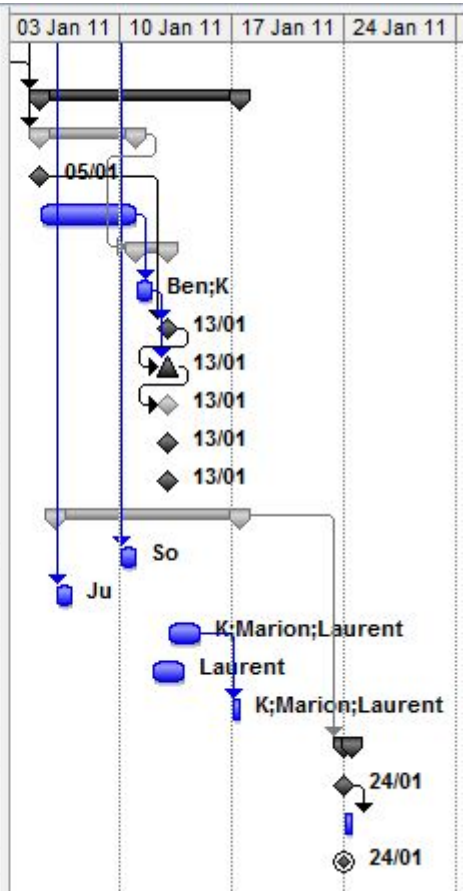
| | Nom de la tâche | Durée | Début | Fin | Prédéce |
|---|---|---|---|---|---|
| 30 | **Phase 2 : élaboration de solutions** | **40 jours** | **Jeu 21/10/10** | **Mer 15/12/10** | **29** |
| 31 | **Stage 2** | **15 jours** | **Jeu 21/10/10** | **Mer 10/11/10** | |
| 32 | Préparation du stage | 12 jours | Jeu 21/10/10 | Ven 05/11/10 | |
| 33 | Stage - Entretiens | 3 jours | Lun 08/11/10 | Mer 10/11/10 | 32 |
| 34 | Réunion 7 : bilan du stage 2 | 0 jour | Mer 10/11/10 | Mer 10/11/10 | 33 |
| 35 | **Elaboration des scénarios** | **25 jours** | **Jeu 21/10/10** | **Mer 24/11/10** | |
| 36 | Réunion 8 : Elaboration des scénarios | 0 jour | Jeu 04/11/10 | Jeu 04/11/10 | |
| 37 | Cours sur l'élaboration des scénarios | 0,5 jour | Jeu 04/11/10 | Jeu 04/11/10 | 36 |
| 38 | **Entretiens complémentaires** | **8 jours** | **Ven 12/11/10** | **Mar 23/11/10** | |
| 39 | Entretien BULAC | 0,5 jour | Ven 12/11/10 | Ven 12/11/10 | |
| 40 | Entretiens BDIC | 1 jour | Lun 15/11/10 | Lun 15/11/10 | |
| 41 | Entretien BPI | 0,5 jour | Lun 22/11/10 | Lun 22/11/10 | |
| 42 | Journée d'étude ENS | 1 jour | Mar 23/11/10 | Mar 23/11/10 | |
| 43 | Réunion tuteur 4 | 0 jour | Mar 16/11/10 | Mar 16/11/10 | |
| 44 | Documentation | 19 jours | Jeu 21/10/10 | Mar 16/11/10 | |
| 45 | **Rédaction des scénarios** | **3 jours** | **Mer 17/11/10** | **Lun 22/11/10** | **36;37** |
| 46 | Equipe 1 : scénario 1 | 0 jour | Mer 17/11/10 | Mer 17/11/10 | |
| 47 | Equipe 2 : scénario 2 | 0 jour | Lun 22/11/10 | Lun 22/11/10 | |
| 48 | Equipe 3 : Scénario 3 | 0 jour | Lun 22/11/10 | Lun 22/11/10 | |
| 49 | Réunion 9 : Coordination | 0 jour | Mer 24/11/10 | Mer 24/11/10 | 45 |
| 50 | **CP2** | **15 jours** | **Jeu 25/11/10** | **Mer 15/12/10** | **35** |
| 51 | **Préparation CP2** | **7 jours** | **Jeu 25/11/10** | **Ven 03/12/10** | |
| 52 | Rédaction du document | 1 jour | Jeu 25/11/10 | Jeu 25/11/10 | 49 |
| 53 | Relectures et vérifications | 6 jours | Ven 26/11/10 | Ven 03/12/10 | 52 |
| 54 | CP2 : déroulement | 0 jour | Ven 10/12/10 | Ven 10/12/10 | 51 |
| 55 | **Bilan CP2** | **4 jours** | **Ven 10/12/10** | **Mer 15/12/10** | **54** |
| 56 | Réunion 10 : bilan CP2 | 0 jour | Ven 10/12/10 | Ven 10/12/10 | |
| 57 | Rédaction compte-rendu CP2 | 2 jours | Mar 14/12/10 | Mer 15/12/10 | |
| 58 | Jalon Phase 2 | 0 jour | Mer 15/12/10 | Mer 15/12/10 | |




Phase d'élaboration du scénario choisi par le commanditaire et de finalisation du projet


(cc) BY-NC-ND

| | Nom de la tâche | Durée | Début | Fin | Prédéces |
|---|---|---|---|---|---|
| 58 | Jalon Phase 2 | 0 jour | Mer 15/12/10 | Mer 15/12/10 | |
| 59 | **Phase 3 : élaboration du scénario final** | **8,5 jours** | **Mer 05/01/11** | **Lun 17/01/11** | **58** |
| 60 | **Approfondissement du scénario retenu** | **4 jours** | **Mer 05/01/11** | **Lun 10/01/11** | **54** |
| 61 | Réunion 11 : développement du scénario | 0 jour | Mer 05/01/11 | Mer 05/01/11 | |
| 62 | Documentation | 4 jours | Mer 05/01/11 | Lun 10/01/11 | |
| 63 | **CP3** | **2 jours** | **Mar 11/01/11** | **Jeu 13/01/11** | **60** |
| 64 | Préparation du document du CP3 | 1 jour | Mar 11/01/11 | Mar 11/01/11 | 62 |
| 65 | Réunion 12 : préparation du CP3 | 0 jour | Jeu 13/01/11 | Jeu 13/01/11 | 64;61 |
| 66 | CP3 : déroulement | 0 jour | Jeu 13/01/11 | Jeu 13/01/11 | 65;64 |
| 67 | **Bilan CP3** | **0 jour** | **Jeu 13/01/11** | **Jeu 13/01/11** | **66** |
| 68 | Réunion 13 : bilan du CP3 | 0 jour | Jeu 13/01/11 | Jeu 13/01/11 | |
| 69 | Réunion tuteur 5 | 0 jour | Jeu 13/01/11 | Jeu 13/01/11 | |
| 70 | **Réalisation document final** | **7,5 jours** | **Jeu 06/01/11** | **Lun 17/01/11** | |
| 71 | Calendrier du projet | 1 jour | Lun 10/01/11 | Lun 10/01/11 | 19 |
| 72 | Budget du projet | 1 jour | Jeu 06/01/11 | Jeu 06/01/11 | 20 |
| 73 | Collecte des documents | 2 jours | Jeu 13/01/11 | Ven 14/01/11 | |
| 74 | Article de la Gazette | 2 jours | Mer 12/01/11 | Jeu 13/01/11 | |
| 75 | Rédaction du document final | 0,5 jour | Lun 17/01/11 | Lun 17/01/11 | 73 |
| 76 | **Soutenance** | **0,5 jour** | **Lun 24/01/11** | **Lun 24/01/11** | **70** |
| 77 | Réunion 14 : Préparation de la soutenance | 0 jour | Lun 24/01/11 | Lun 24/01/11 | |
| 78 | Soutenance | 0,5 jour | Lun 24/01/11 | Lun 24/01/11 | 77 |
| 79 | Jalon du Projet | 0 jour | Lun 24/01/11 | Lun 24/01/11 | |





(cc) BY-NC-ND